

Presse Nationale

> Politique



Mission des Nations unies au Mali : le Chef de l'État rend hommage aux soldats tombés au champ d'honneur

« J'ai appris avec beaucoup de peine l'attaque meurtrière contre un de nos détachements engagés au sein de la Minusma au Mali. Je rends hommage à ces braves soldats, morts et blessés pour la paix. Mes condoléances les plus émues à leurs familles et à leurs proches. Ma compassion aux blessés ». C'est avec consternation que le Président de la République Alassane Ouattara, Chef suprême des Armées, a écrit ces mots sur la page Facebook de la Présidence de la République. Le bilan après l'attaque faisait état de 3 casques bleus ivoiriens tués et 4 autres blessés. Ce bilan s'est alourdi, hier, avec la mort d'un des blessés.



Législatives 2021 : la liste des candidats retenus publiée le 31 janvier

La Commission électorale indépendante (CEI) a communiqué, hier, sur le mode opératoire des élections législatives. Le président de l'institution, Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, au cours d'une séance de travail à l'espace Latrille Events à Cocody-Les II Plateaux avec les partis, groupements politiques et la société civile, a donné des détails précis relatifs à ce scrutin prévu le 6 mars 2021. Ainsi, dans son discours introductif de cette rencontre, il a informé qu'après la réception, l'analyse et la validation des candidatures, dans la période du 4 au 20 janvier 2021, la CEI publiera le 31 janvier la liste définitive des candidats retenus. Une fois publiée conformément aux dispositions légales, a-t-il poursuivi, ladite liste sera transférée le 1er février au Conseil constitutionnel. Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, cette clarification faite, a informé l'auditoire que la date d'ouverture de la campagne prévue pour ces législatives est fixée du 26 février au 4 mars 2021.



Législatives du 6 mars : l'opposition demande le report du scrutin ou le décalage de la date butoir du dépôt des dossiers

Quatre heures, c'est le temps qu'a duré la rencontre d'échanges et d'informations entre la Commission électorale indépendante (CEI), les organisations de la société civile et les partis politiques, hier jeudi 14 janvier 2021. Au terme des échanges, Tchéidé Jean Gervais, vice-président d'Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), François Roland Adiko, secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) en charge des élections et Kouakou Kra, vice-président du Front populaire ivoirien (FPI) chargé des questions électorales, ont, comme dans un élan concerté, souhaité un changement dans le calendrier électoral. De façon plus claire, ces représentants de l'opposition ont proposé un « report du scrutin » ou celui « de la date de dépôt » des dossiers de candidatures parce qu'il leur serait difficile de se conformer à cette disposition vu qu'ils n'y étaient pas préparés.

> Economie



Annexe fiscale 2021 / Augmentation du prix des aliments pour nourrissons : le directeur général des Impôts dément l'institution d'une nouvelle taxe sur le lait infantile

Depuis la publication de l'annexe fiscale de la loi de finances 2021, des interprétations et des réactions, y compris celles du marché, ne manquent pas. Les critiques font état de l'institution de nouvelles taxes où l'augmentation des taux d'imposition de taxes déjà existantes. La direction générale des impôts, en tant que cheville ouvrière de la loi fiscale, a organisé une session d'échanges avec la presse autour d'un petit déjeuner, pour apporter les éclairages nécessaires sur les nouvelles mesures contenues dans la loi de finances 2021, notamment la supposée institution à l'assujettissement du lait infantile à la Tva, comme le laissent croire « des articles de presse et communiqués de certaines organisations pro-fessionnelles de pharmaciens ». Le directeur général des impôts s'est voulu très clair sur ce sujet. Il ne s'agit pas d'une taxation nouvelle.



La DGI réalise 2 346,5 milliards de FCFA de recettes en 2020

Le directeur général des impôts a profité d'un échange avec la presse sur les principales décisions de l'annexe fiscale 2021 pour dresser le bilan de l'année 2020. Ouattara Sié Abou a informé que l'administration fiscale a réalisé à la date du 14 janvier 2021, 2 346,5 milliards de recettes fiscales sur un objectif initial de 2 295, 9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 102% équivalent à un excédent de 50,6 milliards de FCFA. Selon lui, ces recettes auraient pu être meilleures n'eût été la situation difficile due à la crise sanitaire, économique et sociale. Selon lui, la Covid-19 a fait perdre à l'État de Côte d'Ivoire environ 525 milliards de FCFA. Elle entend mobiliser 2 738,9 milliards de FCFA en 2021.



Avec Yara Côte d'Ivoire et Bayer West-Central Africa : le ministère de la Promotion de la riziculture signe une convention

Le jeudi 14 janvier 2021, le ministère de la Promotion de la Riziculture a signé un protocole d'accord avec Yara Côte d'Ivoire S.A et Bayer West-Central Africa S.A. Les parties entendent valoriser le riz produit en Côte d'Ivoire auprès des consommateurs. Le ministre Gaoussou Touré a indiqué que « cet accord avec les mastodontes de l'agriculture mondiale vise à mettre en place la structuration et le développement de la chaîne de valeur des rizicoles en Côte d'Ivoire ». Ces structures vont fournir des produits de bonne qualité et à haut rendement aux leaders de pôles.

> Société



Indemnisation des victimes de 2002-2011 : la CPI présente son projet d'assistance à Mariatou Koné

La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a reçu jeudi une délégation résidente de la Cour pénale internationale (CPI) à ses bureaux au Plateau. Au nombre de cinq, ces personnalités lui ont présenté un programme d'assistance de la Cour aux victimes des crises allant de la période de 2002 à 2011. Au cours de cette séance de travail, Sangaré Nouhoum, chef de bureau pays de la CPI, chef de la délégation, a présenté le projet comme un programme qui vient en complément à ce que fait l'État de Côte d'Ivoire au profit de toutes les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire depuis 1990. Selon lui, le projet de la CPI concernera quatre régions à savoir, le Cavally, le Haut Sassandra, le Guémon et la ville d'Abidjan et prendra en compte treize incidents qualifiés comme relevant de la compétence de la CPI.



Covid-19 : 209 nouveaux cas et 108 guéris, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jeudi 14 janvier 2021, 209 nouveaux cas de Covid-19 sur 3 767 échantillons prélevés soit 5,5 % de cas positifs, 108 guéris et 0 décès. A la date du 14 janvier 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 24 578 cas confirmés dont 22 964 personnes guéries, 140 décès et 1 474 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 290 465. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique rappelle que l'épidémie n'est pas terminée. Il exhorte les populations au respect des mesures barrières notamment le port de masque dans les espaces accueillant du public et les transports en commun pour stopper la transmission de la pandémie.



Résurgence de la Covid-19 : Amadou Koné offre 275 000 masques aux acteurs du transport routier

Face à la résurgence du virus de la Covid-19 dans le monde, le gouvernement ivoirien se donne les moyens de la riposte. A cet effet, le ministre des Transports, Amadou Koné a offert, le mercredi 13 janvier 2021, 275 000 masques, dont 75 000 réutilisables et 200 000 jetables ainsi que 22 cartons de gel hydroalcoolique, aux acteurs et partenaires du secteur. Ce sont particulièrement les organisations de transporteurs, de conducteurs, de consommateurs, des entreprises de transport routier et fluvial, et à la Police spéciale de la sécurité routière (PSSR). Le ministre des Transports a, d'entrée, remercié les transporteurs de tous les efforts consentis depuis l'apparition du premier cas de contamination de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, en mars 2020. Pour Amadou Koné, si ce résultat est à encourager, il n'en demeure pas moins qu'il faut continuer d'observer la vigilance, surtout avec le nombre de cas qui ne cesse d'augmenter ces derniers temps.

> Sport

FIF/ Installation du comité de normalisation : une commission de la FIFA à Abidjan depuis hier

Hier, une délégation de la Fédération internationale de Football association (FIFA) conduite par Véron Mosengo Omba, directeur des associations membres de la FIFA pour l'Afrique et les Caraïbes a échangé avec le ministre des Sports, Paulin Claude Danho au Plateau. Au cours de cette rencontre, la délégation a annoncé l'installation du comité de normalisation conformément à la décision de la FIFA du 24 décembre 2020. Il a en outre précisé que le comité de normalisation n'aura pas à charge la gestion des projets de développement. Quant au ministre des Sports, il a signifié que le gouvernement de Côte d'Ivoire souhaite un retour rapide à la normalité tout en les rassurant de sa disponibilité à mettre tout en œuvre afin que la normalisation se déroule le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions.

Vu sur le Net

> Société



Audience du ministre du Commerce et de l'Industrie : les boulangers confirment le prix de la baguette de pain à 150 FCFA

A l'issue d'une réunion de travail avec le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, le jeudi 14 janvier 2021, au Plateau, les trois principales faitières des patrons boulangers de Côte d'Ivoire ont rassuré que le prix de la baguette de pain ne connaîtra pas d'augmentation, comme annoncé, le 15 janvier 2021. « Nous voulons donc rassurer les consommateurs et les populations vivant en Côte d'Ivoire que le 15 janvier 2021 il n'y aura pas d'augmentation du prix de la baguette de pain. Le prix de la baguette demeure à 150 FCFA », a annoncé le président de la Fédération interprofessionnelle des patrons artisans, boulangers et pâtisseries de Côte d'Ivoire (FIPABP-CI), Abey Adjoué Marius, au nom des boulangers de Côte d'Ivoire. (Source : Ministère)

> Culture



Tourisme/OMT : la Côte d'Ivoire élue à la tête du Comité de validation des candidatures des membres affiliés

La Côte d'Ivoire vient d'être élue, ce 14 janvier, à la tête du Comité de validation des candidatures des membres affiliés de l'Organisation Mondiale du Tourisme. C'est au terme de sa seconde réunion statutaire que le Comité de validation des candidatures des membres affiliés de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), a plébiscité la Côte d'Ivoire pour présider à ses destinées. Et faisant de son concurrent à ce poste, l'Iran, le vice-président. C'était, le jeudi 14 janvier par visioconférence des membres du Comité, avec la Direction de l'OMT, en présentiel depuis son siège Madrid (Espagne). Siandou Fofana, ministre ivoirien du Tourisme et des Loisirs présidera donc cette instance qui étudiera les dossiers des organisations professionnelles, entreprises, offices administratifs et Groupements d'intérêts qui désireront s'affilier à l'agence spécialisée des Nations-Unies, aux côtés de ses pairs de Chine, de l'Arabie Saoudite, l'Azerbaïdjan, le Honduras et l'Iran

Agence de Presse

> Politique



L'Onu condamne l'attaque meurtrière des quatre casques bleus du contingent ivoirien dans le nord du Mali

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné l'attaque meurtrière des quatre casques bleus du contingent ivoirien dans le nord du Mali et appelé les autorités maliennes à ne ménager aucun effort pour identifier et traduire rapidement en justice leurs auteurs, rapporte jeudi 14 janvier 2021 le site d'information de l'ONU (Onu. info). Il a souligné que les attaques contre les casques bleus des Nations Unies peuvent constituer un crime de guerre dans un communiqué publié mercredi 13 janvier 2021, jour de cette attaque.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGC.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigc.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGC, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les sorties et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.